

# WAVESTONE

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale mixte

**JEUDI 30 JUILLET 2026 À 9H00**

Pavillon Gabriel

5 avenue Gabriel - 75008 Paris

Société anonyme au capital de 622 658,30 euros  
Siège social : Tour Franklin – 100-101 Terrasse Boieldieu  
92042 Paris la Défense Cedex  
377 550 249 R.C.S. Nanterre

Convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 30 juillet 2026



**Pascal Imbert**

Président-Directeur général

Madame, Monsieur, chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous informer que les actionnaires de Wavestone sont convoqués à l'Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) du cabinet qui se tiendra le **jeudi 30 juillet 2026 à 9h00, au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel, 75008 Paris.**

Cette Assemblée générale sera l'occasion de revenir sur les résultats de l'exercice 2025/26, nos perspectives pour l'exercice 2026/27 et sur le plan stratégique *Lead the shift*, dévoilé récemment.

Nous tiendrons cette Assemblée générale en présentiel. Cela signifie que les actionnaires qui le souhaitent pourront assister physiquement à l'Assemblée générale, poser leurs questions en séance, et voter en salle par l'intermédiaire d'un boîtier électronique.

Pour les actionnaires qui ne souhaiteraient ou ne pourraient pas y assister physiquement, la réunion sera retransmise en direct par visioconférence depuis un lien accessible sur le site internet de Wavestone. Ils auront alors la possibilité de poser des questions par écrit à la direction du cabinet. Ils pourront exprimer leur vote au préalable, soit par correspondance, soit par Internet sur la plateforme de vote sécurisé VOTACCESS, ou encore, voter en direct à distance.

Le 15 février 2026, un décret visant à simplifier et dématérialiser les échanges à l'occasion des assemblées générales a été publié au Journal Officiel (décret n° 2026-94 du 13 février 2026 relatif à la modernisation des modalités de communication avec leurs actionnaires de certaines sociétés commerciales). Dans ce cadre, Wavestone a fait le choix de ne plus insérer la brochure de convocation dans le pli adressé aux actionnaires. L'ensemble des informations et documents nécessaires pour vous permettre d'exercer vos droits d'actionnaires sont disponibles et téléchargeables sur notre site internet, rubrique « Investisseurs », à l'adresse suivante : [www.wavestone.com/fr/investisseurs/documents-assemblee-generale](http://www.wavestone.com/fr/investisseurs/documents-assemblee-generale).

Vous trouverez dans ce document l'ordre du jour de l'Assemblée et l'ensemble des modalités pratiques de vote. Nous vous invitons à en prendre connaissance attentivement et à nous adresser d'ores et déjà vos éventuelles questions par voie électronique via l'adresse [assemblee-generale@wavestone.com](mailto:assemblee-generale@wavestone.com).

Comptant vivement sur votre participation, et au plaisir de vous retrouver très prochainement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers actionnaires, l'expression de nos meilleures salutations.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Pascal Imbert', written in a cursive style.

Pascal Imbert

# Ordre du jour de l'Assemblée générale mixte

## Partie Assemblée générale ordinaire :

- **1<sup>ère</sup> résolution** : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2026 – Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement
- **2<sup>ème</sup> résolution** : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2026
- **3<sup>ème</sup> résolution** : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2026 ; fixation du dividende et de sa date de mise en paiement
- **4<sup>ème</sup> résolution** : Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées – constat de l'absence de convention nouvelle
- **5<sup>ème</sup> résolution** : Renouvellement de la société FDCH en qualité d'administrateur de la Société
- **6<sup>ème</sup> résolution** : Renouvellement de Monsieur Pascal Imbert en qualité d'administrateur de la Société
- **7<sup>ème</sup> résolution** : Nomination de Monsieur James Maidment en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires
- **8<sup>ème</sup> résolution** : Nomination de Madame Caroline de Bardy en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires
- **9<sup>ème</sup> résolution** : Renouvellement de Forvis Mazars, en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la certification des comptes
- **10<sup>ème</sup> résolution** : Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce pour l'exercice clos le 31 mars 2026
- **11<sup>ème</sup> résolution** : Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Pascal Imbert, Président-Directeur général
- **12<sup>ème</sup> résolution** : Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Patrick Hirigoyen, Directeur général délégué
- **13<sup>ème</sup> résolution** : Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Karsten Höppner, Directeur général Délégué
- **14<sup>ème</sup> résolution** : Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Pascal Imbert, Président-Directeur général
- **15<sup>ème</sup> résolution** : Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Karsten Höppner, Directeur général délégué
- **16<sup>ème</sup> résolution** : Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Patrick Hirigoyen, Directeur général délégué
- **17<sup>ème</sup> résolution** : Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Benoît Darde, Directeur général délégué
- **18<sup>ème</sup> résolution** : Détermination de la somme fixe annuelle allouée aux administrateurs
- **19<sup>ème</sup> résolution** : Approbation de la politique de rémunération des administrateurs
- **20<sup>ème</sup> résolution** : Autorisation à donner au Conseil d'administration pour intervenir sur les actions de la Société

### Partie Assemblée générale extraordinaire :

- **21<sup>ème</sup> résolution :** Renouveau de l'autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions auto-détenues
- **22<sup>ème</sup> résolution :** Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription
- **23<sup>ème</sup> résolution :** Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription, et délai de priorité obligatoire dans le cadre d'une offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L411-2 du Code monétaire et financier)
- **24<sup>ème</sup> résolution :** Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un placement privé (offres visées au 1 de l'article L411-2 du Code monétaire et financier)
- **25<sup>ème</sup> résolution :** Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance dans la limite de 10 %, sans droit préférentiel de souscription, pour rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués d'actions ou de valeurs mobilières de sociétés tierces en dehors d'une OPE
- **26<sup>ème</sup> résolution :** Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance dans la limite de 10 %, sans droit préférentiel de souscription, pour rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués d'actions ou de valeurs mobilières de sociétés tierces dans le cadre d'une OPE initiée par la société
- **27<sup>ème</sup> résolution :** Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social de la société par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés adhérant à un Plan d'Épargne Entreprise et aux mandataires sociaux éligibles au Plan d'Épargne Entreprise
- **28<sup>ème</sup> résolution :** Limitation globale des délégations
- **29<sup>ème</sup> résolution :** Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport
- **30<sup>ème</sup> résolution :** Modification de l'article 13 des statuts s'agissant des administrateurs représentant les salariés
- **31<sup>ème</sup> résolution :** Mise en harmonie des articles 23 et 24 des statuts s'agissant des modalités de convocation des actionnaires à l'Assemblée et de la date d'inscription en compte permettant de participer à l'Assemblée

### Partie Assemblée générale ordinaire :

- **32<sup>ème</sup> résolution :** Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

# Comment participer et voter à l'Assemblée générale ?

## Qui peut participer à l'Assemblée générale ?

Vous pouvez participer à l'Assemblée générale, quel que soit le nombre d'actions Wavestone que vous détenez. Pour cela, vos actions doivent être inscrites en compte à votre nom, ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour votre compte, au cinquième jour ouvré précédant l'Assemblée générale, soit le 23 juillet 2026 à zéro heure, heure de Paris. Cette inscription doit être réalisée :

- soit dans les comptes de titres nominatifs de la société ;
- soit dans les comptes de titres au porteur tenus par votre intermédiaire financier habilité.

Si vous détenez vos actions au porteur, votre intermédiaire financier devra établir une attestation de participation. Cette attestation permettra de justifier de votre qualité d'actionnaire. Elle devra être jointe, selon le cas, à votre formulaire de vote par correspondance, à votre procuration ou à votre demande de carte d'admission.

## Comment participer à l'Assemblée générale ?

Vous disposez de plusieurs possibilités pour participer à l'Assemblée générale et exercer votre droit de vote.

Vous pouvez :

- assister personnellement à l'Assemblée générale ;
- donner pouvoir au Président de l'Assemblée générale ;
- donner pouvoir à toute personne physique ou morale de votre choix ;
- voter par correspondance ;
- voter par Internet via la plateforme sécurisée VOTACCESS.

En complément du formulaire unique de vote papier, vous pourrez également effectuer vos démarches en

Tout actionnaire ayant déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation (dans les conditions précisées ci-après) peut à tout moment céder tout ou partie de ses actions. Cependant, si le transfert de propriété intervient avant le 23 juillet 2026 à zéro heure, heure de Paris, la société invalidera ou modifiera en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. À cette fin, son intermédiaire notifiera le transfert de propriété à la société ou à son mandataire et lui transmettra les informations nécessaires. Aucun transfert de propriété réalisé après le 23 juillet 2026 à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, ne sera notifié par l'intermédiaire ou prise en considération par la société, nonobstant toute convention contraire.

ligne sur le site VOTACCESS : transmettre vos instructions de vote, désigner ou révoquer un mandataire, ou demander une carte d'admission.

La plateforme VOTACCESS sera ouverte à compter du 10 juillet 2026 à 10 heures, heure de Paris, et jusqu'à la veille de l'Assemblée générale, soit le 29 juillet 2026 à 15 heures, heure de Paris.

Afin d'éviter tout risque d'encombrement de la plateforme, nous vous recommandons de ne pas attendre la veille de l'Assemblée pour effectuer vos démarches.

05

## Option 1 : Vous souhaitez être présent personnellement et physiquement à l'Assemblée

### Vous devez demander une carte d'admission de la façon suivante :



#### PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

#### • Vous êtes actionnaire au nominatif pur

Vous pouvez accéder au site de vote via votre Espace Actionnaire accessible à l'adresse suivante :

<https://www.investors.uptevia.com>

Connectez-vous avec vos identifiants habituels, puis suivez les indications affichées à l'écran pour accéder à VOTACCESS et demander votre carte d'admission.

#### • Vous êtes actionnaire au nominatif administré

Vous pouvez accéder au site de vote via VoteAG :

<https://www.voteag.com/>

Connectez-vous avec les codes temporaires figurant sur votre formulaire unique de vote joint à ce courrier. Une fois sur la page d'accueil, suivez les indications affichées à l'écran pour accéder à VOTACCESS et demander votre carte d'admission.

#### • Vous êtes actionnaire au porteur

Renseignez-vous auprès de votre intermédiaire financier afin de savoir s'il est connecté à VOTACCESS et, le cas échéant, quelles sont les conditions d'utilisation de ce service.

Si votre intermédiaire financier est connecté à VOTACCESS, connectez-vous à son portail Internet avec vos identifiants habituels. Suivez ensuite les indications affichées à l'écran pour accéder à VOTACCESS et demander votre carte d'admission.

Dans le cas où vous ne seriez plus en possession de votre identifiant et/ou mot de passe, vous pouvez contacter le numéro vert + 33 (0) 800 007 535 ou le +33 (0)1 49 37 82 36 depuis l'étranger.





## PAR VOIE POSTALE

- **Vous êtes actionnaire au nominatif**

Complétez le formulaire unique de vote joint à ce courrier, en indiquant que vous souhaitez participer à l'Assemblée générale et obtenir une carte d'admission. Retournez ensuite ce formulaire daté et signé à l'aide de l'enveloppe T jointe à votre convocation, à l'adresse suivante : Uptevia – Service Assemblées Générales – Coeur Défense, 90-110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 Paris La Défense Cedex.

- **Vous êtes actionnaire au porteur**

Demandez à votre intermédiaire financier, qui assure la gestion de votre compte-titres, qu'une carte d'admission vous soit adressée.

Les demandes de carte d'admission par voie postale devront être réceptionnées par Uptevia (Service Assemblées Générales – Coeur Défense, 90-110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 Paris La Défense Cedex) trois jours avant l'Assemblée, au plus tard.

- **Si vous n'avez pas reçu votre carte d'admission**

- Si vous êtes actionnaire au nominatif, vous pourrez vous présenter le jour de l'Assemblée générale directement aux guichets prévus à cet effet, muni d'une pièce d'identité.
- Si vous êtes actionnaire au porteur, vous devrez demander à votre intermédiaire financier de vous délivrer une attestation de participation permettant de justifier de votre qualité d'actionnaire au cinquième jour ouvré précédant l'Assemblée générale.

### Option 2 : Vous souhaitez participer par voie de visioconférence à l'Assemblée

Pour participer à l'Assemblée générale par voie de visioconférence, vous devrez procéder de la façon suivante :

- **Si le prestataire DMI/MMA possède votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone portable :**

Vous recevrez avant le début de l'Assemblée générale un courrier électronique avec un lien pour vous connecter à la plateforme AGD™. Il vous faudra alors saisir le « code NIP » (Numéro d'Identification Personnel) reçu par SMS. Une fois identifié, il sera possible de signer électroniquement la feuille de présence, et :

- d'assister à distance à l'Assemblée ;
- de poser des questions écrites ;
- de voter en séance les résolutions de l'Assemblée.

- **Si le prestataire DMI/MMA ne possède ni votre adresse e-mail, ni votre numéro de téléphone portable :**

À la date de l'Assemblée générale, vous pourrez vous connecter sur Internet à la plateforme AGD™ à partir de 8h00 (heure de Paris), à l'adresse suivante : [agd.dmiart.com/wavestone](https://agd.dmiart.com/wavestone) (le lien sera également disponible sur le site Internet de Wavestone). **Il est recommandé de se connecter au moins 20 minutes avant le début de l'Assemblée générale, afin de procéder à l'émargement en ligne.**

Pour émarger en ligne, trois possibilités :

- saisir votre adresse e-mail et votre mot de passe, si vous vous êtes déjà enregistré sur la plateforme AGD™ lors d'une Assemblée générale précédente ;
- saisir les 7 derniers chiffres de votre code de référence VOTACCESS, si vous avez utilisé VOTACCESS pour vous inscrire à l'Assemblée générale (voir ci-dessus pour la procédure d'inscription à VOTACCESS) ;
- saisir vos données personnelles (civilité, prénom, nom et adresse) dans tous les autres cas.

**Il est recommandé de prendre connaissance préalablement à l'Assemblée générale des procédures d'émargement en ligne, disponibles à l'adresse suivante : <https://www.wavestone.com/fr/investisseurs/participer-assemblee-generale/>.**

Une fois identifié, il vous sera possible de signer électroniquement la feuille de présence, et :

- d'assister à distance à l'Assemblée ;
- de poser des questions écrites ;
- de voter en séance les résolutions de l'Assemblée.

Pour tout problème de connexion, contacter DMI/MMA au centre d'appel via le +33 (0)1 86 47 13 99 (appel non surtaxé).

Chaque actionnaire a la responsabilité de s'assurer que toutes les informations requises pour participer à l'Assemblée générale à distance sont valides, complètes et déchiffrables.

### Option 3 : Vous souhaitez voter ou donner procuration par internet

Si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'Assemblée générale, vous pouvez choisir l'une des options suivantes :

- donner pouvoir au Président de l'Assemblée générale ;
  - donner pouvoir à toute personne physique ou morale de votre choix ;
  - voter par correspondance.
- **Vous êtes actionnaire au nominatif pur**  
 Vous pouvez accéder au site de vote via votre Espace Actionnaire accessible via le lien suivant : <https://www.investors.uptevia.com/>  
 Connectez-vous avec vos identifiants habituels, puis suivez les indications affichées à l'écran pour accéder à VOTACCESS. Vous pourrez alors voter, désigner un mandataire ou révoquer un mandataire déjà désigné.
  - **Vous êtes actionnaire au nominatif administré**  
 Vous pouvez accéder au site de vote via VoteAG : <https://www.voteag.com/>  
 Connectez-vous avec les codes temporaires indiqués sur votre formulaire unique de vote joint à ce courrier. Une fois sur la page d'accueil, suivez les indications affichées à l'écran pour accéder à VOTACCESS. Vous pourrez alors voter, désigner un mandataire ou révoquer un mandataire déjà désigné.
  - **Vous êtes actionnaire au porteur**  
 Renseignez-vous auprès de votre intermédiaire financier afin de savoir s'il est connecté à VOTACCESS et, le cas échéant, quelles sont les conditions d'utilisation de ce service.
  - Cas 1 : Si votre intermédiaire financier est connecté à VOTACCESS, connectez-vous à son portail Internet avec vos identifiants habituels. Suivez ensuite les indications affichées à l'écran pour accéder à VOTACCESS. Vous pourrez alors voter, désigner un mandataire ou révoquer un mandataire déjà désigné.
  - Cas 2 : Si votre intermédiaire financier n'est pas connecté à VOTACCESS, vous pouvez néanmoins notifier la désignation ou la révocation d'un mandataire par voie électronique. Pour cela, envoyez un courriel à l'adresse suivante : [ct-mandataires-assemblees@uptevia.com](mailto:ct-mandataires-assemblees@uptevia.com). Votre courriel devra comporter en pièce jointe une copie numérisée de votre formulaire unique de vote dûment complété et signé. En qualité d'actionnaire au porteur, vous devrez également joindre l'attestation de participation établie par votre intermédiaire financier. Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandat dûment complétées, signées, réceptionnées et confirmées au plus tard la veille de l'Assemblée générale à 15 heures, heure de Paris, pourront être prises en compte.

07

### Option 4 : Vous souhaitez voter ou donner procuration par voie postale

Pour mémoire, si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'Assemblée générale, vous pouvez choisir l'une des options suivantes :

- donner pouvoir au Président de l'Assemblée générale ;
  - donner pouvoir à toute personne physique ou morale de votre choix ;
  - voter par correspondance.
- **Vous êtes actionnaire au nominatif**  
 Complétez le formulaire unique de vote joint à votre convocation, puis retournez-le daté et signé à l'aide de l'enveloppe T jointe à votre convocation, à l'adresse indiquée ci-après.
  - **Vous êtes actionnaire au porteur**  
 Demandez le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration auprès de l'intermédiaire qui gère vos titres à compter de la date de convocation de l'Assemblée et au plus tard le sixième jour précédant la tenue de l'Assemblée. Une fois complété, retournez ce formulaire à l'établissement teneur de compte qui l'accompagnera d'une attestation de participation et l'adressera à Uptevia (cf. adresse ci-après).
- Les formulaires uniques de vote transmis par voie postale devront être réceptionnés par Uptevia au plus tard trois jours avant l'Assemblée générale. À défaut d'indication de mandataire dans une procuration, le Président de l'Assemblée générale émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'administration, et un vote défavorable pour tous les autres projets de résolutions. Les formulaires uniques de vote sont adressés automatiquement aux actionnaires inscrits en compte nominatif pur ou administré.
- Une fois que vous avez transmis une demande de carte d'admission, un pouvoir ou un formulaire de vote par correspondance, vous ne pourrez plus changer de mode de participation à l'Assemblée générale.



Coordonnées Uptevia

**Uptevia – Service Assemblées Générales**  
**Cœur Défense, 90-110 Esplanade du Général de Gaulle**  
**92931 Paris la Défense Cedex**  
**tél (numéro vert) : +33 (0) 800 007 535**  
**tél (depuis l'étranger) : +33 (0)1 49 37 82 36**

Pour contacter Uptevia par courrier électronique, utiliser :

**ct-mandataires-assemblees@uptevia.com**  
pour toute demande relative à l'Assemblée générale

**ct-contact@uptevia.com**  
pour toute autre demande

## Questions écrites et autres facultés des actionnaires

### Modalités d'exercice de la faculté de poser des questions écrites

En tant qu'actionnaire, vous avez la faculté de poser des questions par écrit à la direction de Wavestone, selon les modalités décrites dans l'Avis de convocation (BALO). Vous pouvez nous communiquer vos demandes par mail jusqu'au 24 juillet 2026 à minuit, heure de Paris, à l'adresse électronique suivante : [assemblee-generale@wavestone.com](mailto:assemblee-generale@wavestone.com), ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président – Directeur général, au siège : Tour Franklin 100-101 terrasse Boieldieu - 92042 Paris La Défense Cedex France. Vos questions écrites devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Dès lors que les questions présenteront le même contenu ou porteront sur le même objet, une réponse commune pourra être apportée. La réponse à une question écrite sera réputée avoir été donnée dès lors qu'elle figurera sur le site Internet de la Société dans une rubrique consacrée aux questions-réponses.

### Droit de communication

Les documents et informations relatifs à l'Assemblée générale prévus aux articles R. 22-10-23, R.225-81, R.225-83 du Code de commerce sont mis à votre disposition sur le site Internet de Wavestone, dans la rubrique dédiée aux documents d'Assemblée générale : <https://www.wavestone.com/fr/investisseurs/documents-assemblee-generale>.

Le texte intégral des documents destinés à être présentés à l'Assemblée conformément notamment aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce est mis à disposition au siège social.

Dans la mesure où les documents et renseignements prévus par la réglementation sont mis en ligne sur le site Internet de Wavestone, il ne sera pas donné suite aux demandes d'envoi de documents qui pourraient être adressées à la Société.

### Retransmission audiovisuelle

L'Assemblée générale fera l'objet d'une retransmission audiovisuelle en direct, dont le lien sera disponible le jour de l'Assemblée sur la page d'accueil du site Internet de Wavestone. Un enregistrement de l'Assemblée générale sera également mis à disposition sur le site Internet de Wavestone au plus tard sept jours ouvrés après la date de l'Assemblée générale. Il restera consultable pendant au moins deux ans à compter de sa mise en ligne.


# Comment remplir le formulaire de vote par correspondance ?

Ce formulaire est disponible sur le site web Wavestone :

[www.wavestone.com](http://www.wavestone.com) - Espace Investisseurs - Actionnaires individuels - Documents Assemblée générale

**Important :** Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - **Important :** Before selecting please refer to instructions on reverse side  
 Quelle que soit l'option choisie, noircir comme ceci  la ou les cases correspondantes, dater et signer au bas du formulaire - **Whichever option is used, shade box(es) like this , date and sign at the bottom of the form**

**1**



**WAVESTONE**  
 Société Anonyme au capital de 622 658,30 €  
 Siège social : Tour Franklin - 100-101 Terrasse Boieldieu 92042  
 Paris la Défense Cedex  
 377 550 249 R.C.S. Nanterre

[www.wavestone.com/fr/](http://www.wavestone.com/fr/)

**Assemblée Générale Mixte**  
 convoquée le jeudi 30 juillet 2026 à 9h00,  
 au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel,  
 75008 Paris

**Combined General Meeting**  
 on Thursday, July 30 2026 at 09:00 AM,  
 au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel,  
 75008 Paris

**CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR COMPANY'S USE ONLY**

Identifiant - Account Vote simple  
Single vote

Nombre d'actions Vote double  
Double vote  
 Number of shares Porteur  
Bearer

Nombre de voix - Number of voting rights

**A**

**JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST**  
 Cf. au verso (2) - See reverse (2)

Je vote **OUI** à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directeur ou la Gérance, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noircissant comme ceci  l'une des cases "Non" ou "Abstention" / I vote **YES** all the draft resolutions approved by the Board of Directors, EXCEPT those indicated by a shaded box, like this , for which I vote « No » or « I abstain ».

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	A	B
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non / No	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sur les projets de résolutions non agréés, je vote en noircissant la case correspondant à mon choix. / On the draft resolutions not approved, I cast my vote by shading the box of my choice.

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée, je vote NON sauf si je signale un autre choix en noircissant la case correspondante :  
 In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting, I vote NO unless I indicate another choice by shading the corresponding box:

- Je donne pouvoir au Président de l'Assemblée Générale. / I appoint the Chairman of the general meeting.

- Je m'abstiens. / I abstain from voting.

- Je donne procuration [cf. au verso renvoi (4)] à M. ou Mme. Raison Sociale pour voter en mon nom.  
 I appoint [See reverse (4)] M or Mrs. Corporate Name to vote on my behalf.

Pour être pris en considération, tout formulaire doit parvenir au plus tard :  
 To be considered, this completed form must be returned no later than:

sur 1<sup>ère</sup> convocation ou réinconvocation sur 2<sup>ème</sup> convocation / on 2nd notification  
 le 27/07/2026 à 23h59 on 07/27/2026 at 11:59 PM

M à : UPEVIA  
 Service Assemblées  
 96-100 Esplanade de Général de Gaulle  
 92091 Paris La Défense Cedex

**B**

**JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
 Cf. au verso (3)

**I HEREBY GIVE PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING**  
 See reverse (3)

**C**

**JE DONNE POUVOIR À :** Cf. au verso (4)  
 pour me représenter à l'Assemblée

**I HEREBY APPOINT:** See reverse (4)  
 to represent me at the above mentioned Meeting

M ou Mme, Raison Sociale / Mr or Mrs, Corporate Name

Adresse / Address

**ATTENTION :** Pour les titres au porteur, les présentes instructions doivent être transmises à votre banque.  
**CAUTION:** As for bearer shares, the present instructions must be valid only if they are directly returned to your bank.

Nom, prénom, adresse de l'actionnaire (les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement concerné et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire). Cf au verso (1)  
 Surname, first name, address of the shareholder (changes regarding this information have to be notified to relevant institution, no changes can be made using this proxy form). See reverse (1)

**3**

Date & Signature

**4**

- 1** Cochez cette case si vous souhaitez être présent à l'Assemblée générale ; sinon, remplissez l'une des 3 options (A, B, C).
- 2** Ne rien remplir ici mais, si vous êtes actionnaire au porteur, vous devez envoyer ce formulaire à votre établissement financier teneur de compte et lui demander d'y joindre une attestation de participation.
- 3** Inscrivez ici votre nom, prénom et vos coordonnées ou vérifiez si les éléments mentionnés sont exacts.
- 4** Quel que soit votre choix, datez et signez ici.

- A** Option A  
 Pour voter par correspondance, cochez cette case et suivez les instructions. Attention, il vous est demandé de cocher les cases des résolutions que vous ne souhaitez PAS approuver.
- B** Option B  
 Pour donner pouvoir au Président de l'Assemblée générale, cochez ici.
- C** Option C  
 Pour donner pouvoir à un tiers qui sera présent à l'Assemblée, cochez ici et inscrivez son nom et ses coordonnées.



## Modalités d'adhésion à l'e-convocation



### **ACTIONNAIRES AU NOMINATIF, OPTEZ POUR LA CONVOCATION ÉLECTRONIQUE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Wavestone vous propose d'opter pour l'e-convocation, à savoir la réception par courrier électronique de votre convocation et des documents relatifs aux Assemblées générales.

**POUR OPTER POUR CE SERVICE,  
RENDEZ-VOUS SUR LE SITE ESPACE ACTIONNAIRE :  
<https://www.investors.uptevia.com>**

10

Votre identifiant est inscrit sur le formulaire de vote par correspondance joint.  
Votre adhésion sera valable pour les Assemblées générales postérieures à celle du 30 juillet 2026.

Relation Investisseurs Uptevia  
tél (numéro vert) : +33 (0) 800 007 535  
tél (depuis l'étranger) : +33 (0)1 49 37 82 36

Pour contacter Uptevia par courrier électronique, utiliser :

**ct-mandataires-assemblees@uptevia.com**  
pour toute demande relative à l'Assemblée générale

**ct-contact@uptevia.com**  
pour toute autre demande

# Formulaire de demande d'envoi de documents et renseignements

Les actionnaires titulaires de **titres nominatifs** peuvent, par une demande unique, obtenir de la société l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce à l'occasion de chacune des Assemblées d'actionnaires ultérieures. Pour ce faire, remplir le formulaire suivant et le retourner à : Uptevia – Service Assemblées Générales – Cœur Défense, 90-110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 Paris la Défense Cedex.

## WAVESTONE

Société anonyme à Conseil d'administration, au capital de 622 658,30 euros  
Siège social : Tour Franklin – 100-101, Terrasse Boieldieu – 92042 Paris La Défense Cedex  
377 550 249 RCS Nanterre

### DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

(Art. R.225-88 du Code de commerce)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_

Prénoms \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

Adresse électronique \_\_\_\_\_

Propriétaire de \_\_\_\_\_ ACTION(S) de la société Wavestone demande l'envoi des documents et renseignements concernant **l'Assemblée générale mixte du 30 juillet 2026**, tels qu'ils sont visés par l'article R.225-83 du Code de commerce sur les sociétés commerciales au format suivant :

- papier
- fichiers électroniques à l'adresse mail indiquée ci-dessus

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature



# WAVESTONE

WAVESTONE  
Tour Franklin  
100-101, terrasse Boieldieu  
92042 Paris La Défense Cedex  
France

Tél. : +33 1 49 03 20 00

[www.wavestone.com](http://www.wavestone.com)



@wavestone\_